



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 29 mai 2000**

**Ouverture de crédit de trésorerie de 6.000.000 Euros auprès de la Société  
Générale**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 40

Convocation du Conseil Municipal :  
le 12 Mai 2000

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 2 Juin 2000

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

M. Bernard BELLEC, Maire

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline LEFEBVRE, Mme Catherine REYSSAT, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Isabelle ANELONE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.

Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Pierre STEVENET.

M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.

M. Claude VITELLINI donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.

**Excusés :**

*Adjoints :*

M. Jean-Claude ALAZARD

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, Mme Christiane DRAPET, M. Hervé LAMPIN, M. Jacques VANDIER

DELIBERATION D200263

**CONSEIL MUNICIPAL DU 29 mai 2000**

**Finances Ressources Financières**

**Ouverture de crédit de trésorerie de 6.000.000 Euros auprès de la  
Société Générale**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Les besoins de trésorerie de la Ville de NIORT nécessitent le recours à une ligne de trésorerie auprès d'un établissement bancaire d'un montant de six millions d'euros (6.000.000 EUR, soit 39.357.420 FF).

Une consultation des établissements prêteurs a été lancée en avril 2000. Quatre organismes ont déposé une offre : Banque Nationale de Paris; Caisse d'Epargne Poitou-Charentes; Dexia CLF Banque; Société Générale.

Après examen des dossiers, il apparaît que l'offre de la Société Générale présente les meilleures conditions financières et techniques.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- **décider de passer** avec la Société Générale un contrat d'ouverture de crédit de trésorerie dont les caractéristiques sont les suivantes :

montant maximal :	6.000.000 euros
durée :	12 mois
mise à disposition des fonds :	chèque de banque sur place porté par l'agence à la Trésorerie Principale de Niort
remboursement des fonds :	virement
index des tirages :	Eonia, T4M, Euribor 1 mois;
taux d'intérêt :	index marge 0%
décompte des intérêts :	début le jour de mise à disposition des fonds, calcul en fonction du nombre de jours exact rapporté à 380 jours pour l'Eonia et le T4M, à 360 jours pour l'Euribor.
périodicité de facturation des intérêts :	trimestrielle, avec un relevé par mois
commission de réservation :	néant

- **autoriser M. le Maire** à signer le contrat d'ouverture de crédit avec la Société Générale;

- **autoriser M. le Maire** à procéder sans autre délibération aux demandes de versement de fonds dans la limite du montant maximal et aux remboursements de fonds, dans les conditions prévues par le contrat; les ordres seront transmis au prêteur et au trésorier Principal, par téléphone, télécopie ou courrier électronique, par le Secrétaire Général Adjoint chargé des Finances, le Directeur des Ressources Financières ou le Directeur Budget-Comptabilité, agissant séparément.

## LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	40
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Le Maire de Niort

Bernard BELLEC

[Ordre du jour](#)